

❖ **AMICALE de Moutier Rozeille :**

L'assemblée générale s'est tenue le 07 novembre dans la salle des fêtes.

Composition du bureau : Présidente : Madame Yvette PAUFIQUE

Trésorière : Madame Yvette CHAMPEAU

Trésorière adjointe : Madame Marie Lou DEUILLARD

Secrétaire : Madame Michelle MOURIER

Secrétaire adjointe : Madame Christiane PAULY



Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€

Cotiser, même sans s'impliquer, c'est soutenir l'association et montrer son attachement à l'animation de notre commune et au maintien de la fête patronale !

Des cartes de membres sont disponibles auprès de l'association.

Inscriptions et renseignements auprès de la présidente, Madame Yvette PAUFIQUE au 05 55 66 80 35 ou au 05 55 66 21 57.

Une date à retenir impérativement : Fête patronale le 18 et 19 juillet 2009

❖ **RANDO NATURE :**

Une première randonnée a eu lieu le dimanche 16 novembre. Les participants, nombreux malgré le temps incertain, ont apprécié le fait de se retrouver et de découvrir les paysages de la commune.

Activités à venir :

Tous les troisièmes dimanches de chaque mois :

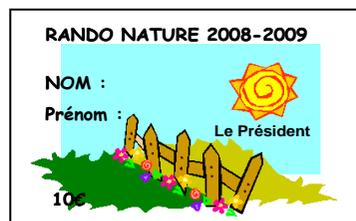
Rendez-vous place de l'église à 14H00.

Dimanche 18 janvier 2009

Dimanche 15 février 2009

Dimanche 15 mars 2009

Dimanche 15 avril 2009



Les circuits seront bien évidemment écourtés en fonction des conditions climatiques et de la forme physique des différents groupes.

La randonnée se termine toujours autour du verre de l'amitié !!!

Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€ (Gratuite pour les enfants)

Participation aux randonnées : 2€ (Gratuite pour les adhérents et les enfants)

Information : Mr Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45.

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 07

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille, je profite de cette édition du bulletin d'informations municipales pour vous souhaiter, du fond du cœur, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et qu'elle vous donne satisfaction dans la réalisation de vos projets.

Je profite aussi de ces vœux pour remercier l'ensemble des conseillères et des conseillers, ainsi que leur famille, pour le travail accompli dans une ambiance studieuse et sereine qui restera, je le souhaite et je l'espère, conviviale.

Je remercie, bien évidemment, l'ensemble de l'équipe municipale qui, quotidiennement, œuvre pour le bon fonctionnement de la commune. Je suis, pour les côtoyer régulièrement, convaincu de leur efficacité, de leur dévouement et de leur implication. N'hésitez pas à les remercier à l'occasion car ils le méritent sincèrement.

Mes remerciements vont aussi au milieu associatif qui anime par ses activités et ses manifestations la vie de la commune. C'est un lieu de rencontre et de cohésion indispensable pour conserver notre entité.

Je remercie aussi les personnes qui donnent un peu de leur temps pour soulager la commune dans des actions simples. Je citerai, de manière exhaustive, aider pour l'installation des décorations, fournir les sapins, jouer le rôle du « Père Noël », prendre soin du petit patrimoine, s'impliquer dans l'élagage, répandre le sel dans les zones dangereuses, aider ses voisins en difficulté, entretenir les villages. Merci à toutes et à tous.

Bien sûr, je remercie les acteurs de l'état, de la région, du conseil général, du pays Sud Creusois, de la communauté de communes et nos divers correspondants pour leur travail, leur aide et leurs conseils.

L'incertitude économique et budgétaire, ne doit pas nous faire sombrer dans le pessimisme et l'immobilisme. Ensemble nous entreprendrons et nous travaillerons pour le développement économique de Moutier Rozeille. Ensemble, nous pouvons limiter les coûts de fonctionnement pour privilégier l'investissement. Ensemble, nous pourrons développer un réseau de solidarité pour favoriser le maintien à domicile et l'assistance de nos aînés.

Dans un contexte morose, il est urgent de se mobiliser pour que notre commune continue d'être agréable et qu'elle devienne encore plus attractive.

A très bientôt, et encore mes meilleurs vœux, votre Maire

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2008

1) Bilan des travaux de l'année :

Cette année a été marquée par les élections municipales et la mise en place d'une équipe renouvelée avec un souci de conciliation et de continuité. Comme il s'y était engagé, le conseil municipal suit les gros dossiers et s'efforce de les faire aboutir.

La communication a été renforcée, un employé communal a été recruté, l'acquisition d'équipement adéquat a été lancée et se poursuivra, l'aménagement foncier continue, l'étude sur la sécurisation de Côte Ribière est achevée et il nous faudra prendre des décisions. L'extension de l'éclairage public a été réalisé, le chantier de l'ancienne poste, initié par nos prédécesseurs, est quasi terminé et le milieu associatif connaît un regain d'activité. L'endettement de la commune, centré sur les acquisitions immobilières, nous permet d'envisager avec une relative sérénité le financement des dossiers à venir.

o Demande de subvention

Une demande de subvention (DGE) concernant la construction d'un atelier communal a été déposée à la sous-préfecture. C'est une priorité pour la commune qui se doit dans une société moderne de faire preuve d'efficacité.

o Aménagement piétonnier et sécuritaire de Côte Ribière

Le chiffrage des projets nous est parvenu. Il s'élève de 240 000€ à 540 000€ suivant les versions et sera difficilement supportable sans subvention conséquente pour l'année 2010. Nous nous interrogeons sur l'utilité de maintenir cette zone en agglomération. Elle est très coûteuse en entretien et pose des problèmes de sécurité lors de nos interventions. Le confort espéré par son classement en agglomération est loin d'être évident en témoigne les résultats du comptage et l'enregistrement des vitesses. Rien n'est décidé, il faudra encore nous concerter avec les riverains et étudier la faisabilité de son déclassement.

o Salle des fêtes

Une réunion avec les présidents des différentes associations a permis de faire le point sur l'essentiel des travaux à envisager et envisageables. Le conseil municipal devra prendre une décision.

o Repas des aînés

Cette année, le conseil municipal a souhaité organiser un après midi festif avec les aînés de plus de 70 ans de la commune. Ceci représente 74 invitations et à titre d'information presque 200 invitations si nous avions abaissé l'âge à 60 ans (Les finances de la commune n'auraient pas pu le supporter sans conséquence sur les investissements). Nous avons renoncé à l'envoi de colis pour privilégier le contact humain et la convivialité, avec le souci de mieux connaître nos aînés et de pouvoir ainsi mieux les aider. Nous avons proposé de véhiculer les personnes dépendantes. La participation n'était pas massive, certes, mais ceux qui ont fait l'effort de venir ne l'ont pas regretté car quatre générations étaient rassemblées pour effacer les différences et, surtout, se divertir ensemble.

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous déplorons le décès de Monsieur Daniel CHAISES, de Confolent, le 09 décembre 2008 et le décès de Madame Nicole BOULEAUD, ancienne habitante, le 27 décembre 2008.

Aux familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

La vie associative - Calendrier des manifestations

❖ TOPGYM :

Renforcement musculaire, Stretching, Step, chorégraphie et étirements.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H00 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est conviviale et sportive.

Ouvert à toutes et à tous sous réserve d'un certificat médical d'aptitude.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

Une activité « enfants » est à l'étude, les parents intéressés peuvent contacter la présidente.

L'assemblée générale s'est tenue le 07 décembre dans la salle des fêtes.

Composition du bureau :

Présidente : Madame Christiane PAULY

Vice présidente : Madame Yvette PAUFIQUE

Trésorière : Madame Sylvie BURJADE

Secrétaire : Madame Corine GIRAUD

Contact : Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :

Anciens élèves, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du président de l'association, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir :

Dimanche 18 janvier 2009

Loto

Samedi 20 juin 2009

Fête de la Saint Jean

Dimanche 23 août 2009

Repas annuel des membres

❖ Association de parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Les anciens élèves de Moutier Rozeille ont offert un sachet de friandises à tous les élèves du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal de Moutier Rozeille, Néoux et Saint Avit de Tardes). Les parents d'élèves ont apprécié ce geste qui va dans le sens de la cohésion inter écoles et remercie très chaleureusement l'association.

Activités à venir :

Samedi 21 mars : A l'occasion de la Saint Patrick, venez participer à la soirée PUB. Jeux de comptoir, jeux de fléchettes et de cartes dont la belote. Restauration sur place. Nos amis britanniques sont les bienvenus.

Prochaine réunion de l'association, le vendredi 13 février 2009.

N'hésitez pas à contacter son président, Monsieur Pierre LEROY au 05 55 66 88.

Quelques photos des dernières activités :

Le père Noël à l'école :



La crèche de Noël :



Première randonnée de la saison pour « Rando Nature » :



Après midi des aînés



○ Opération élagage

La neige collante des derniers jours de 2008, en pliant les noisetiers et les haies non élaguées, a empêché le passage de la lame de déneigement. Le village de Lascaux a failli être coupé du reste de la commune comme certains lieux dit. Une action commune entre nos agriculteurs, la commune et quelques propriétaires concernés a permis de rendre une partie de ses axes à nouveau praticables. Aussi, nous demandons à tous les propriétaires de faire un effort. Nous nous devons de permettre le passage des véhicules de secours à la population en songeant que les gabarits ne sont pas les mêmes que les véhicules de tourisme.

2) Ajustements budgétaires :

Comme nombre de municipalités en fin d'année, nous avons été obligés de faire quelques ajustements budgétaires pour être en conformité avec les règlements comptables. Ces ajustements, sans conséquence sur l'endettement, ont été adoptés à l'unanimité du conseil.

3) Questions diverses :

Avec l'augmentation des gabarits des camions de livraison, des engins agricoles et des véhicules d'intervention, il est nécessaire, désormais, de prendre en compte l'aménagement de zones de croisement lors de la réfection des chaussées étroites de la commune (quand cela sera possible, financièrement et techniquement).

Sur demande de l'association « Top Gym », la municipalité s'engage à favoriser la communication concernant le développement d'une activité gymnastique adressé aux enfants du CP au CM2. Une note sera adressée aux parents à cet effet.

L'éclairage de l'église à base de projecteurs de nouvelles technologies « basse consommation » ne doit pas être oublié. Lors de l'aménagement du centre bourg, des points d'éclairages ont été prévus qui, aujourd'hui, sont visuellement polluants et inutilisés.

L'enfouissement des lignes du lotissement du bourg ne doit pas être perdu de vue lors des travaux de remembrement, c'était un souhait des précédentes municipalités.

Concernant le ramassage scolaire en cas de déclenchement du plan intempéries, le maire précise la décision du Conseil Général de regrouper le ramassage sur le village de « La Clide » pour les lycées et les collèges.

En ce qui concerne le ramassage au sein du RPI, sept conseillers souhaitent que le Maire s'adresse au Conseil général, pour souligner leur efficacité mais regretter la libre décision de maintenir le ramassage à la seule discrétion de l'entreprise liée par des impératifs financiers. Les autres conseillers évoquent que la décision de confier les enfants est une responsabilité parentale.

Nous avons reçu le résultat du recensement de la population, après double comptage, la population de Moutier Rozeille passe de 435 habitants en 1999 à 458 habitants en 2008.

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

Les axes de réflexion et d'effort demeurent inchangés. Aussi nous nous limiterons à fournir quelques précisions sur les motifs de certaines de nos décisions et à formuler quelques remarques sur nos constatations à l'issue de ces quelques mois de mandat.

➤ **Elagage et abattage des arbres**

Des arbres appartenant à la commune et à des particuliers entravent la circulation des engins agricoles, des camions de livraison et des véhicules d'intervention. D'autres, dont les branches sont mortes, sont une menace pour la circulation et la sécurité des personnes. L'abattage et l'élagage deviennent un impératif !

Une opération doit être envisagée avant qu'il ne soit trop tard. Vous serez sollicité pour contribuer à cet effort qui devient urgent et nécessaire. Merci d'y répondre favorablement.

➤ **Déneigement**

Nous voici dans la période hivernale avec tous les désagréments que cela comporte. Pour le déneigement, nous nous efforçons de faire au mieux mais, nous ne pouvons intervenir simultanément dans tous les villages et il y a donc un premier et un dernier. La neige peut continuer à tomber, le premier sera mécontent. La neige ne tombe plus et le dernier sera mécontent. Le matin, la neige est molle. Le soir, elle commence à geler. La nuit, le tracteur réveille les riverains. Sachant que pour traiter l'ensemble des villages de la commune, il faut plus de 08H00 par passage, vous comprendrez facilement qu'il nous est impossible de contenter tout le monde. La lame de déneigement repousse la neige sur les côtés de la chaussée obstruant ainsi les entrées de garages ou de propriétés. Prendre en compte ce déblaiement est impossible, nous n'intervenons qu'une fois l'ensemble de la commune traitée et uniquement auprès des personnes vraiment nécessiteuses. C'est à nous tous de faire un effort pour notre famille, nos amis et nos voisins. Bien sûr, nous nous sommes fixés des priorités : L'accès à la clinique, l'accès au bourg, les circuits de ramassage scolaire, les villages en hauteur et le reste de la commune. Il n'y a aucune solution qui peut contenter tout le monde.

➤ **Animaux de compagnie**

Pour les propriétaires, attachés à leur animal de compagnie, il est particulièrement triste de ne pas avoir de nouvelle de leur compagnon. Alors, si vous découvrez un animal de compagnie, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

➤ **Sacs jaunes**

Des réceptacles en bois ont été fabriqués par Monsieur Gilbert BERGER, premier adjoint de la municipalité. Ces réceptacles sont destinés à recueillir les sacs jaunes, mis en place par la communauté de commune, afin d'éviter qu'il soient entreposés à même le sol et éventrés par les animaux. Certains habitants peu scrupuleux ou mal informés les utilisent comme déchetterie, d'autres les détruisent. Alors, encore une fois, faites preuve de civisme car les réparations, le triage et l'enlèvement sont supportés la commune.

L'agenda de la municipalité et des conseillers

Vendredi 31 octobre 2008	19H00	Moutier Rozeille
Assemblée générale des anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille		
Vendredi 07 novembre 2008	19H00	Moutier Rozeille
Assemblée générale de l'amicale de Moutier Rozeille		
Lundi 10 novembre 2008	18H00	Saint Avit de Tardes
Réunion du conseil d'école du RPI		
Jeudi 13 novembre 2008	19H00	Aubusson
Réunion de la communauté de communes Aubusson-Felletin		
Dimanche 16 novembre 2008	14H00	Moutier Rozeille
Première randonnée de la saison organisée par l'association « Rando nature »		
Jeudi 20 novembre 2008	09H00	Moutier Rozeille
Service minimum d'accueil pour les enfants scolarisés sur la commune		
Vendredi 21 novembre 2008	10H30	Moutier Rozeille
Présentation par l'ATESAT des projets d'aménagement piétonnier de Côte Ribières		
Mardi 25 novembre 2008	20H30	Moutier Rozeille
Information des élus sur les actions en cours et orientations budgétaires		
Mercredi 26 novembre 2008	14H30	Vallières
Réunion cantonale des Maires		
Jeudi 27 novembre 2008	10H30	Felletin
Inauguration du salon « Batinov'Felletin 2008 »		
Vendredi 28 novembre 2008	14H30	Bellegarde en Marche
Réunion du bureau syndical du SIAEP de la Rozeille		
Jeudi 04 décembre 2008	19H00	Sainte Feyre la Montagne
Réunion de la commission SPANC de la communauté de communes		
Samedi 06 décembre 2008	18H30	Aubusson
Cérémonie de la Sainte Barbe avec le Centre de Secours d'Aubusson		
Jeudi 11 décembre 2008	10H00	Moutier Rozeille
Arbre de Noël du regroupement pédagogique inter communal		
Vendredi 12 décembre 2008	14H30	Bellegarde en Marche
Réunion du comité syndical du syndicat de La Rozeille		
Vendredi 12 décembre 2008	18H00	Moutier Rozeille
Assemblée générale de l'association « Top Gym »		
Mardi 16 décembre 2008	20H30	Moutier Rozeille
Réunion du conseil municipal		
Jeudi 18 décembre 2008	12H30	Moutier Rozeille
Repas et Noël des enfants de l'école		
Dimanche 21 décembre 2008	14H00	Moutier Rozeille
Après midi festif des aînés de la commune		
Mercredi 31 décembre 2008	20H00	Moutier Rozeille
Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'amicale		